



COMMUNE DE VIESLY (59)
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

 Séance du 22 septembre 2025

Nombres de membres		
En exercice	Présents	Votants
19	11	12

Vote
A la majorité 12
Pour :
Contre :
Abstention :

Le Maire certifie le caractère
 exécutoire de cet acte,

Date de publication : **1 OCT. 2025**

Transmission en
 Sous-Préfecture :

- 1 OCT. 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 22 septembre 2025 à 19h00

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Léo Lagrange suite à la convocation du 16 septembre 2025 sous la présidence de M. Denis DELSART, Maire. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 17 septembre 2025.

Etaient présents : Denis DELSART, Maryse BALEMBOIS, Pascal SANTERRE, Éric LAIGLE, Martine NAMOR, Simon HEGO, Marie-Line MARTELLE, Charles LENGREND, Gilles QUARRE, Clément DELSART, Sylvain VILETTE

Etaient excusés : Bastien DORMEGNIE, Olivier LOUVET

Etaient absents : Cindy WANECQUE, Stéphanie DEUDON, Stéphanie QUARRE, Virginie CANONNE, Anne DELAS, Véronique REAL

Procurations :

Bastien DORMEGNIE pouvoir à Marie-Line MARTELLE

A été nommé comme secrétaire de séance : Simon HEGO

2025-44 : Délibération : Avis classement des secteurs pavés du Paris/Roubaix

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'en 2024 la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) a engagé la démarche du classement des secteurs pavés du Paris-Roubaix. La commune de Viesly et plus précisément :

- Le secteur P3 Viesly - Briastre,
- Le secteur P4 Viesly - Quiévy

Pour permettre à la DREAL de conduire à bien cette procédure, il est attendu un avis sur l'instauration de cette servitude d'utilité publique, mais aussi un avis en qualité de propriétaire de parcelles dans le périmètre du projet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, émet un avis favorable à ces propositions

Résultat du vote : Pour : 11. Contre : Abstention : 1 Unanimité :

Le secrétaire de séance,

Simon HEGO

Le président de séance

Denis DELSART

